



Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2012

(Selon PV de l'AGO du 25 Juin 2013 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2012)

Actifs	31/12/2012	31/12/2011	Capitaux Propres et Passifs	31/12/2012	31/12/2011
Actifs non courants			Capital social	11 481 250	11 481 250
Actifs immobilisés			Réserves	41 732 235	41 714 631
Immobilisations incorporelles	8 329 423	7 166 262	Actions propres	-218 664	-1 599 800
- amortissements immobilisations incorporelles	-2 710 766	-1 826 578	Autres compléments d'apport	2 413 943	2 304 271
Immobilisations incorporelles nettes	5 618 657	5 339 685	Résultats reportés	-9 781 020	-16 197 971
Immobilisations corporelles	126 134 542	93 279 806	Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	45 627 743	37 702 382
- amortissements immobilisations corporelles	-35 851 192	-29 020 784	Amortissements dérogatoires	52 031	52 031
Immobilisations corporelles nettes	90 283 350	64 259 021	Total des capitaux propres	45 679 774	37 754 413
Immobilisations financières	92 391 621	92 608 816	Passifs		
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-399 562	-399 562	Passifs non courants		
Immobilisations financières nettes	91 992 059	92 209 254	Emprunts et dettes assimilées	90 607 000	78 556 143
Total des actifs immobilisés	187 894 066	161 807 960	Provisions pour risques et charges	2 478 040	2 848 400
Autres actifs non courants	355 094	1 130 686	Dépôts et cautionnements reçus	17 402	19 182
Total des actifs non courants	188 249 160	162 938 646	Total des passifs non courants	93 102 442	81 423 724
Actifs courants			Passifs courants		
Stocks	46 875 154	38 236 363	Fournisseurs et comptes rattachés	101 187 583	99 623 453
-Provision pour dépréciation des stocks	-3 445 780	-2 226 918	Autres passifs courants	15 671 018	13 182 701
Stocks nets	43 429 375	36 009 446	Concours bancaires et autres passifs financiers	34 308 109	39 931 495
Clients et comptes rattachés	25 757 637	24 521 149	Total des passifs courants	151 166 710	152 737 650
-Provision pour créances douteuses	-7 703 598	-7 526 108	Total des passifs	244 269 152	234 161 374
Clients et comptes rattachés nets	18 054 040	16 995 041	Total des capitaux propres et des passifs	289 948 926	271 915 786
Autres actifs courants	23 392 159	33 997 634			
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-2 247 946	-1 791 982			
Autres actifs non courants nets	21 144 213	32 205 653			
Placements et autres actifs financiers	15 344 603	18 070 069			
Liquidités et équivalents de liquidités	3 727 536	5 696 933			
Total des actifs courants	101 699 766	108 977 140			
Total des actifs	289 948 926	271 915 786			



Evolution des capitaux propres après affectation du résultat 2012

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2011	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 661 213	595 670	(1 599 800)	2 304 271	(651 181)	52 031	(15 546 790)	37 754 413
- Dons sur fond social					(4 900)							(4 900)
- Intérêts sur fond social						22 503						22 503
- Actions propres							1 381 136					1 381 136
- Résultat de la période 2011									(15 546 790)		15 546 790	-
- Résultat sur cessions actions propres								109 672				109 672
Résultat de la période (2012)											6 416 951	6 416 951
Affectation du résultat 2012 (PV AGO du 25/06/2013)									6 416 951		(6 416 951)	-
Capitaux propres au 31/12/2012	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 656 313	618 173	(218 664)	2 413 943	(9 781 020)	52 031	-	45 679 774



Résolutions adoptées par l'assemblée Générale Ordinaire tenu le 25 Juin 2013

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le **25 juin 2013** à **9 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 2 rue du Lac Turkana, les Berges du Lac 1-Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2012 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2012, l'assemblée générale ordinaire décide :

- d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2012 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2012 ;
- et d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2012 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2012 de 6 416 951 DT au compte résultats reportés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2012 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration du 29 mai 2013 et citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 60.000 DT brut au titre de l'exercice 2012, à raison de 5.000 DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 30.000 DT brut au titre de l'exercice 2012, à raison de 7.500 DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société , dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de Cinquante Quatre Millions de dinars (54 M DT) autorisés par le conseil d'administration réunis le 29 mai 2013 et destinés au financement des investissements de l'exercice 2013.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents



DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Monsieur Tahar BAYAHY : 01 siège
- Société MED INVEST COMPANY : 01 siège
- Monsieur Abdelwaheb BEN AYED : 01 siège
- Monsieur Yahia BAYAHY : 01 siège
- Monsieur Taieb BAYAHY : 01 siège
- Monsieur Khaled BOURICHA : 01 siège
- Monsieur Ahmed BOUZGUENDA : 01 siège
- Monsieur Brahim ANANE : 01 siège
- Monsieur Moez JOUDI : 01 siège
- Monsieur Said AIDI : 01 siège

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation de monsieur Philippe SAUDO nouvel administrateur en remplacement de la société BHM Immobilière et ce à compter du 27 février 2013 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014 lequel accepte les fonctions et déclare n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance édictées par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

DOUZIEME RESOLUTION

Sur proposition du comité permanent d'audit, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des commissaires aux comptes : la société HORWATH ACF et la société AMC ERNST & YOUNG et ce pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

TREIZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents